



HAL
open science

Les migrations internationales entre permanence et diversification

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Les migrations internationales entre permanence et diversification. Administration, 2010, 225, pp.14-16. halshs-00814923

HAL Id: halshs-00814923

<https://shs.hal.science/halshs-00814923>

Submitted on 17 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



PAR LE RECTEUR GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT,
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ
DE PARIS-SORBONNE, PRÉSIDENT
DE LA REVUE POPULATION & AVENIR

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ENTRE PERMANENCE ET DIVERSIFICATION

L'analyse des migrations internationales qui porte, dans ces années 2010, sur plus de 200 millions de migrants, c'est-à-dire de personnes vivant dans un pays autre que celui de leur naissance, met d'abord en évidence de très fortes régularités dans les circulations migratoires et dans leurs causes. Mais un examen plus approfondi souligne d'importants facteurs de diversification résultant ce que nous avons appelé « les nouvelles logiques migratoires ».

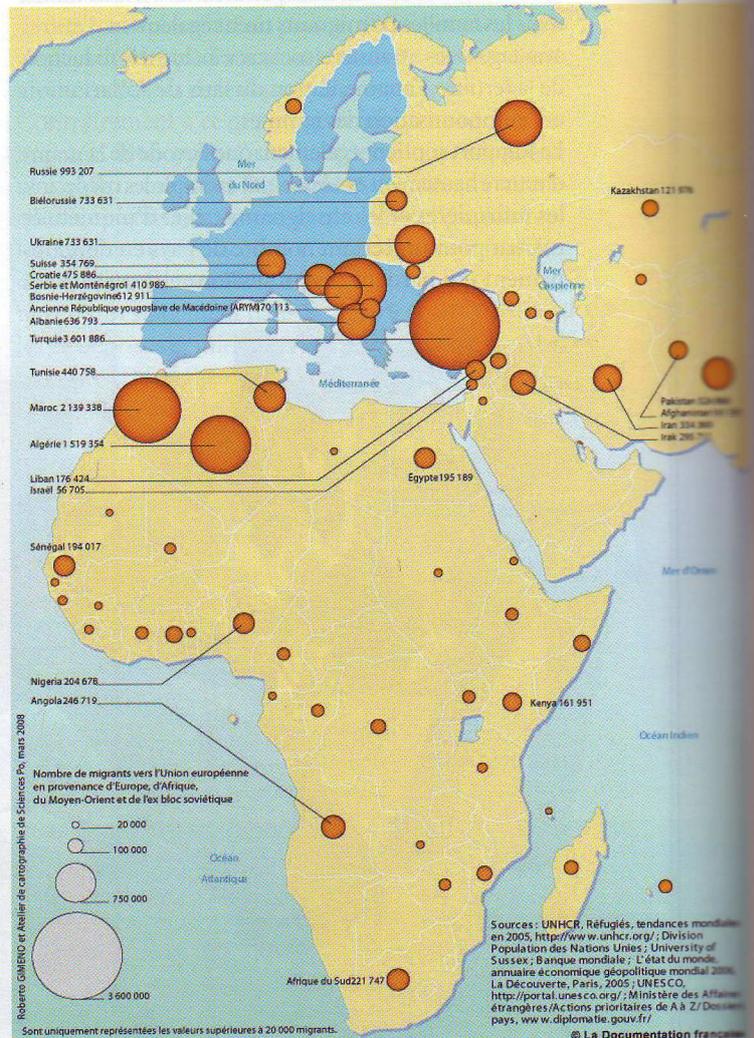
DES FLUX RÉGULIERS FONDÉS SUR DES FACTEURS CLASSIQUES

Le caractère incontestable de la permanence de certains échanges migratoires tient essentiellement à la géographie et à l'histoire qui engendrent des flux radiaux entre des pays composant des couples migratoires. Ces derniers

Les facteurs migratoires politiques du XXI^e siècle ne diffèrent pas de ceux des siècles précédents

sont formés par deux pays enregistrant des courants migratoires directs et réguliers, représentant une part relativement importante de leur migration, pendant une durée significative, notamment en raison de leur contiguïté, de leur lien maritime rectiligne ou d'une histoire commune.

Tous les continents fournissent de nombreux exemples des couples migratoires entre pays contigus qui, aujourd'hui comme hier, relèvent d'une logique de proximité géographique : migrations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, entre la Colombie et le Venezuela, entre le Mexique et les États-Unis, entre la Malaisie et Singapour, entre l'Italie et la Suisse... Conformément à d'autres réalités géographiques existent des couples maritimes, dont les champs migratoires bilatéraux se distinguent selon deux échelles géographiques. La première correspond à une faible distance, avec des effets migratoires justifiés par la proximité maritime, comme entre le Maroc et



Origines des principaux migrants permanents dans l'Union européenne Source : Questions internationales n°31, mai-juin 2008

l'Espagne. La seconde peut embrasser plusieurs milliers de kilomètres et être de nature océanique, comme entre les Philippines et les États-Unis.

►► En troisième lieu, des échanges migratoires réguliers s'observent entre des pays n'ayant ni frontière commune ni route maritime directe. Ils s'expliquent par l'existence des couples migratoires nés de liens historiques créés à l'époque de la colonisation et pérennisés, *de jure* ou *de facto*, après la décolonisation, notamment en raison d'héritages linguistiques. Plusieurs pays européens sont particulièrement concernés par



commerces dans l'Extrême-Orient russe. Cette migration économique peut également s'expliquer par des facteurs d'attraction liés à des régions ayant un fort potentiel économique, comme certaines parties du Canada.

Un troisième facteur explicatif classique tient à la démographie. Au XIX^e siècle, la France, en raison de la baisse très précoce de sa fécondité, est devenue le seul

ce troisième type de flux bilatéral à caractère permanent. Ainsi, l'émigration algérienne privilégie la France et demeure peu présente dans les autres pays européens. En revanche, l'émigration indienne ou pakistanaise se dirige dans de fortes proportions vers le Royaume-Uni et délaisse largement les autres pays d'Europe. Les émigrants du Surinam ou des Antilles néerlandaises choisissent les Pays-Bas, ceux du Cap-Vert ou d'Angola le Portugal, ceux du Pérou ou de l'Équateur l'Espagne.

pays européen d'immigration. De même, au XXI^e siècle, la baisse de la population active dans de nombreux pays développés crée une attraction migratoire, à l'exemple du Québec, de l'Italie ou désormais du Japon.

Les migrations internationales du XXI^e siècle relèvent donc de trois facteurs migratoires classiques, qui se combinent souvent. Ainsi, globalement, la migration de l'Afrique vers l'Europe s'explique par des raisons politiques (de mauvaises gouvernances obérant le développement), des raisons économiques (la différence accrue de PIB par habitant entre les deux continents) et démographiques (compte tenu de son calendrier démographique, nombre de pays d'Afrique se trouvent, dans les années 2010, avec des générations en âge de migrer, soit les 18-30 ans, en nombre inédit).

L'énoncé du caractère permanent de nombreux flux migratoires parcourant le monde laisse subodorer des régularités dans les facteurs explicatifs. Ainsi, le facteur politique continue d'exercer des effets puissants,

par exemple, la migration Algérie-France fait toujours l'objet d'une réglementation spécifique, les conséquences de la situation géopolitique antérieure s'exerçant toujours puisque les « Algériens » nés en Algérie avant 1962 sont nés

Toutefois, les incontestables permanences dans les flux migratoires et leurs causes ne doivent pas masquer leur extraordinaire diversification géographique qui s'explique, depuis les années 1990, par trois nouveaux éléments.

DE NOUVELLES LOGIQUES MIGRATOIRES

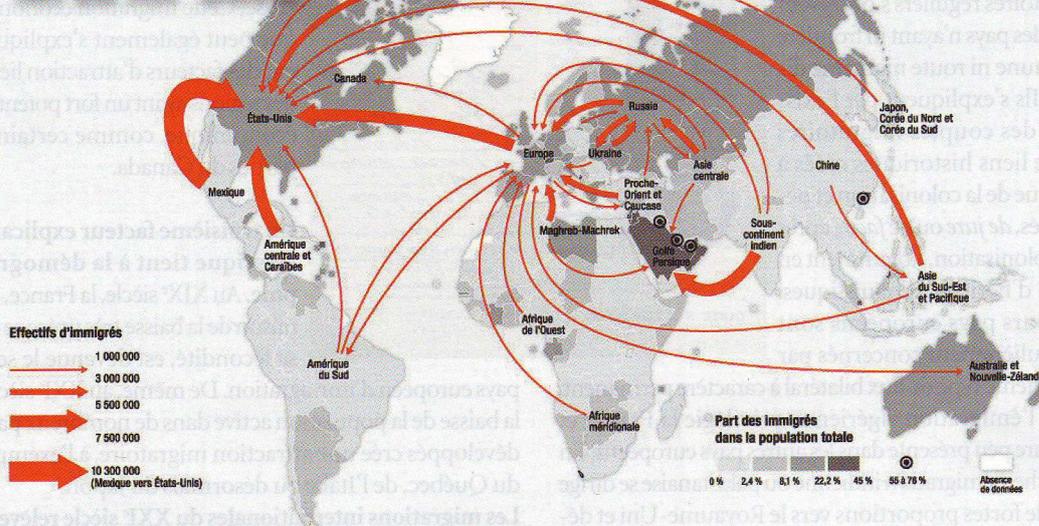
D'abord, nombre de décisions politiques, appliquées depuis ces dernières années, ont pour effet de faciliter les migrations. C'est évident au sein d'une Union européenne instaurant, sur un territoire ayant connu six élargissements, la liberté de circulation des hommes. Cette liberté se trouve encore plus intense au sein des pays ayant décidé de créer l'espace Schengen et/ou de ceux adhérant à l'espace euro.

en France. Selon cet exemple, les facteurs migratoires politiques du XXI^e siècle ne diffèrent pas de ceux des siècles précédents. Les guerres, comme récemment celles en ex-Yougoslavie, les conflits civils, comme en Irak ou en Somalie, les régimes liberticides, comme à Cuba, au Zimbabwe ou en Érythrée, poussent à émigrer. Dans le même temps, des pays sont politiquement attractifs, d'une part en raison des règles qu'ils se sont données, par exemple en respectant la Convention de Genève sur le droit d'asile ou la Convention européenne des droits de l'homme sur le droit à la vie familiale et, d'autre part, en raison des libertés qu'ils offrent.

Mais l'ouverture migratoire va bien au delà du vieux continent. L'entrée de la Chine dans l'Organisation Mondiale du Commerce (2002) s'est automatiquement accompagnée, par suite de l'application des règles de cette organisation, de la fin d'une frontière quasi hermétique à la circulation des personnes. La Chine, fermée pendant 40 ans, à l'exception des Chinois qui « votaient avec leurs sampans » en fuyant à Hong Kong, est devenue à la fois un pays d'immigration et un pays d'émigration. Autre exemple plus récent : la suppression, au 1^{er} janvier 2010, de la quasi-totalité des droits de douane entre la Chine et six pays d'Asie du Sud-Est, sur 7 000 produits et services couvrant 90% de leurs échanges, ne peut que

Les facteurs économiques forment un deuxième ensemble explicatif classique des mouvements migratoires. Par exemple, au XIX^e siècle, la pauvreté avait poussé de nombreux Espagnols, Suisses ou Italiens à migrer vers l'Amérique latine. Aujourd'hui, des individus vont chercher dans d'autres pays de meilleurs moyens de vivre, qu'il s'agisse de latino-américains gagnant les États-Unis, d'Indiens travaillant dans les pays du Golfe ou de Chinois ayant traversé le fleuve Amour pour tenir des

Les migrations fin du XX^e siècle



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2007.
www.adm-science-po.fr/cartographie

In Extrait: Préface de l'exposition permanente de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

s'accompagner de migrants chargés de gérer un commerce international accru. Par ailleurs, presque partout dans le monde, la suppression ou la forte réduction des contrôles des changes encourage la migration puisque l'immigrant sait qu'il pourra sans difficulté envoyer des devises à sa famille demeurée dans son pays d'origine.

Dans le même temps, toujours depuis les années 1990, la forte contraction de l'espace-temps réduit les coûts de la migration, restreint les effets d'éloignement de la migration, démultipliant les possibilités migratoires. Le premier coût fortement diminué concerne la possibilité de s'informer sur les opportunités de cheminement et le territoire vers lequel migrer. Le Web diffuse de nombreuses informations sur les conditions d'immigration, parfois à l'instigation des pays eux-mêmes. Le courrier électronique permet à faible coût d'obtenir presque instantanément des renseignements plus détaillés auprès des sources officielles ou des migrants déjà installés. Le téléphone portable permet au migrant de s'informer à chaque instant du cheminement souhaitable et de rassurer éventuellement la famille soucieuse de son choix migratoire. Un second coût considérablement réduit tient à la baisse des tarifs aériens, encore plus nette là où les compagnies à tarifs réduits peuvent s'implanter, comme entre l'Angleterre et la France.

Les effets d'éloignement de la migration sont nettement diminués par rapport aux siècles antérieurs et même aux décennies précédant les années 1990. Le Français qui s'est installé à Séoul peut continuer de communiquer quotidiennement par courriel ou téléphone avec son pays d'origine. Il se trouve à moins de 11 heures de vol de Paris ! Quel contraste avec l'Italien qui quittait sa Sicile pour New York dans les années 1920 ! Les possibilités migratoires se trouvent ainsi démultipliées par l'accès à l'information et le faible coût des

transports. L'émigrant peut aisément changer son cheminement envisagé ou modifier son lieu de destination selon les opportunités qui se présentent.

Enfin, les entreprises, de toutes tailles, se retrouvent sur un marché de plus en plus globalisé. Le fait qu'elles doivent « penser mondial » développe ce que j'ai appelé la « migration entrepreneuriale », c'est-à-dire « la migration liée aux décisions d'entreprises faisant migrer leurs collaborateurs face aux évolutions des marchés ou d'actifs souhaitant bénéficier de territoires leur donnant davantage de satisfaction professionnelle ». Par exemple, la Sénégalaise va choisir de créer un salon de coiffure à Atlanta ou une entreprise française d'assistance nucléaire, envoyer des techniciens spécialisés en Ukraine pour contribuer à la protection définitive du site de Tchernobyl.

Enfin, il faut ajouter, dans la diversification des flux migratoires, ceux résultant des changements climatiques. Leur analyse est le plus souvent insuffisante dans la mesure où ne sont généralement présentées que les migrations climatiques obligées, alors que les projections des experts du climat sont de nature à engendrer d'une part, des migrations climatiques d'aménité et, d'autre part, des migrations climatiques économiques, sous l'effet des opportunités apparaissant sur certains territoires dont le climat se serait modifié.

Le XXI^e siècle voit donc se dessiner une carte des migrations combinant deux ensembles d'éléments. Le premier réunit des flux généralement radiaux et des facteurs à caractère permanent qui s'appliquent dans toute l'histoire migratoire. Le second facilite le caractère réticulaire des flux et accroît considérablement la diversification géographique des migrations sous l'effet de nouveaux facteurs.